



Fédération Syndicale Unitaire VAR



La Cantatrice chauve.

On pourrait définir une pièce de théâtre absurde en disant qu'elle met en scène l'incompréhension de l'homme face au monde qui l'entoure, elle mêle tragique et comique et joue sur un langage loufoque et sans logique. Ainsi en va-t-il de la pièce d'Eugène Ionesco qui ne parle bien évidemment ni de cantatrice, ni de chauve bien au contraire !

Ces derniers temps, le « non sens » semble envahir notre espace public. Notre gouvernement rejette tout dialogue social ou plutôt met en place un dialogue qui a une fonction purement ludique. On fait semblant de négocier, on dit qu'on écoute les organisations syndicales

... cela serait presque comique si les conséquences n'étaient pas si catastrophiques.

Les consultations et les forums annoncés pour « réformer » la Fonction Publique sont restés confidentiels. Les organisations syndicales ont été contournées et n'ont pu porter la contradiction dans les débats. Les projets qui y ont été présentés remettent en cause des aspects fondamentaux du statut. Le gouvernement entend développer les contrats, supprimer les CHSCT et vider de tout leur contenu les CAP. Ce sont tous les lieux de dialogue social qu'on veut museler. Entre un candidat président qui voulait être le chantre du « en même temps », proposant des réformes mais aussi les discutant et ce que l'on vit actuellement le hiatus est énorme. Le processus de construction d'alternatives bénéfiques à une société devient absurde et se vide de tout son sens.

Pourtant, certains faits nous prouvent que le débat démocratique peut amener des avancées et souder un pays plutôt que le diviser. Le référendum irlandais est une leçon à méditer dans un contexte où tous les gouvernements européens n'osent plus avoir recours à un vote binaire. Mise en place d'une assemblée citoyenne dès 2016, liberté de ton des auditions publiques diffusées sur internet, libération de la parole, écoute de femmes et d'hommes de terrain comme les médecins et les sages femmes, projet de loi clair et précis pour que les votants sachent ce qu'il adviendrait s'ils votaient oui ... Tout, dans le processus qui a conduit 66.4% des irlandais-es à voter « oui », prouve qu'un débat ouvert sans démagogie peut permettre à un peuple de changer de vision et de dépasser ses clivages pour aller vers plus de liberté et de respect du choix de l'autre.

Non, une société n'est pas condamnée aux discussions démagogiques ou aux vrais/faux débats. Pas plus que les régressions sociales, rien n'est inévitable. Dans la pièce d'Ionesco, Mme Smith arrivait à la conclusion suivante : «l'expérience nous apprend que lorsqu'on entend sonner à la porte, c'est qu'il n'y a jamais personne». Faisons en sorte que lorsque nous manifestons, portons nos revendications, celui qui se dit prêt à ouvrir la porte ne puisse pas déclarer qu'il ne le fait pas car il n'y a personne derrière ! Si, massivement, nous ne protestons pas contre des mesures injustes et inégalitaires, par lassitude, parce qu'on n'a l'impression que plus rien ne sert à rien ... alors le gouvernement aura beau jeu de dire qu'il réforme le pays avec l'accord de la majorité des citoyen-nes. Restons optimistes, restons combatives et combattifs, nous portons de belles valeurs, nous pouvons convaincre autour de notre projet de société.

Maryvonne Guigonet, Secrétaire générale de la FSU du Var.

SOMMAIRE

- p 2 : réforme des lycées LGT et LP ; dans l'actualité.
- p 3 : fusion des académies et conséquences sur le personnel administratif ; dans l'actualité.
- p 4 : marche citoyenne et solidaire ; service public emploi.
- p 5 : une orientation au service des territoires ; action sociale.
- p 6 : rentrée 2018 dans les écoles ; attaque sur les retraites.
- p 7 : réforme territoriale ; attaque contre le paritarisme.
- p 8 : billet d'humeur.

Avril, mai, juin.

2018

Trimestriel N° 85
Directrice de la publication
Emmanuel TRIGO
N° de commission paritaire :
0922 S 05032
Marim, 1 rue Mansard
83000 Toulon



Dans l'actualité

À diplôme de grandes écoles égal...toujours pas d'égalité !
C'est le constat fait par « l'enquête insertion » publiée mardi 19 juin par la Conférence des grandes écoles (CGE). En effet, si 81,1 % des diplômés de la promotion 2017 ont décroché un CDI, soit une hausse de 2 points par rapport à l'année passée, cette part des CDI présente un écart de 11 points entre les jeunes hommes et les jeunes femmes (plus marqué chez les ingénieurs avec 14 points d'écart). Quant aux salaires, les manageuses perçoivent en moyenne 2 500 euros de moins que les hommes, les ingénieresses, 1 800 euros de moins. Avec les primes, la différence atteint respectivement 4 300 euros et 2 500 euros...

Décélération de la consommation et du pouvoir d'achat
L'enquête de l'INSEE sur la consommation et le pouvoir d'achat des ménages en 2017 met en évidence ces deux grandes tendances : la consommation, toutes dépenses confondues, décélère, avec une croissance moyenne de 1 % en 2017, après 2,1 % en 2016 et le pouvoir d'achat connaît une trajectoire similaire (+ 1,3 % après + 1,8 %). Elles s'expliquent par un revenu disponible brut - calculé en retranchant les cotisations sociales et impôts du salaire, des éventuels loyers et dividendes et des prestations que touchent les ménages - de plus en plus impacté par la hausse des dépenses contraintes (les frais de loyer, de gaz, d'eau, d'électricité, d'abonnements divers et d'assurances...). En moyenne, elles ont représenté 29,4 % du revenu disponible brut en 2017. Mais le chiffre grimpe à 61 % pour les ménages pauvres !



Réforme des lycées LGT et LP :

Idéologie et restrictions budgétaires en marche.

À cette heure, les arrêtés « lycée », pour la rentrée 2019 des lycées généraux et technologiques (LGT), présentés par Blanquer le 12 avril, ne sont toujours pas publiés. Malgré l'opposition de la FSU, ils renforcent, dans la droite ligne des réformes 2010 du lycée et 2015 du collège, la baisse des horaires disciplinaires, la déréglementation au nom de l'autonomie des établissements et les menaces de suppressions de postes. Quant aux lycées professionnels (LP), le ministre a fait ses annonces tonitruantes sur la réforme : les fausses bonnes idées sont pléthores et vont mettre les lycées professionnels, leurs personnels et leurs élèves en grand danger.

La 2nde Générale et Technologique.

Les horaires sont à la baisse : 26h de cours et non plus 28h30. La marge d'autonomie par classe est légèrement augmentée d'1h30 mais désormais celle-ci servira à financer, outre dédoublements et options comme actuellement, l'accompagnement personnalisé et l'éducation à l'orientation. La concurrence entre lycées, disciplines et enseignant-es sera donc renforcée au détriment de la qualité et de la diversité de l'offre pédagogique.

Le cycle terminal (1ère et Tale) des voies générale et technologique.

Les élèves auront un bloc d'enseignements communs de 12 à 15h de cours. Dans la voie générale, c'est la fin des séries : les élèves devraient choisir 3 spécialités parmi un «menu» défini localement, dont une abandonnée en Terminale (bloc de 12 heures). Outre le contenu très flou de certaines spécialités et la fausse liberté de choix des élèves, on peut noter que les élèves seraient dès la fin de la 2nde mis devant leurs responsabilités car le choix de ces spécialités devrait être fait en vue de la sélection post-bac de la plateforme Parcoursup. Dans la voie technologique, il y a un maintien des séries actuelles mais une baisse des horaires. Ainsi, dans la série STI2D, on note une perte de 2h d'enseignement technologique en Terminale et de 2h dans le calcul de la marge pour les dédoublements !

Vers une vision utilitariste.

Avec cette réforme, la scolarité des lycéen-es et le métier des enseignant-es se voient dégradés : une 2nde où l'orientation sera la priorité et non plus les apprentissages, un cycle terminal réduit à une succession d'évaluations (environ 30 épreuves du bac en 2 ans contre une quinzaine en moyenne actuellement), des évaluations locales (50% du bac en contrôle continu, épreuves «partielles» et grand oral avec jurys locaux) enlevant le caractère national de l'examen !

Réforme de la voie pro : danger !

Les ambitions affichées paraissent séduisantes, les « jolis » mots se succèdent. Le ministre veut rendre le LP attractif (il qualifie les campus des métiers «d'Harvard pro»), lui «permettre d'agir en puissant

catalyseur de promotion, de transmission de compétences pour répondre aux défis de l'économie et de la société [...] valoriser l'excellence et l'exigence professionnelle par la transmission des compétences de pointe». Jusque-là, on signe ! Permettre aux élèves de réussir et de s'insérer dans la société grâce au métier qu'ils ont choisi, voilà bien la principale ambition des professeurs de LP. Faire évoluer certaines formations pour se tourner vers des métiers d'avenir, c'est une évidence !

La voie professionnelle encore fragilisée.

Devant tant d'ambition, on s'attend à des mesures sérieuses et à la mise en œuvre de moyens à la hauteur des enjeux ! Mais on trouve tout l'inverse ! À commencer par la poursuite de la déprofessionnalisation par la création de 2ndes organisées en « famille de métiers » dans lesquelles on touchera un peu à tout avant de se spécialiser en classe de 1ère. Déjà amputé d'une année de formation avec la généralisation du bac pro en 3 ans en 2009, le parcours scolaire des lycéen-es professionnel-les va perdre encore un an de véritable formation professionnelle. Mais ce n'est pas tout ! Actuellement une lycéen-ne préparant le bac pro, reçoit 2900 heures sur 3 ans, avec la réforme il n'aura plus que 2520 heures soit 15% de moins ! En CAP, la perte est de 11%. Les matières générales seront les premières concernées par la baisse de volume mais les enseignements professionnels ne sont pas épargnés. Si on ajoute à cela l'introduction massive de la mixité des publics (lycéens, apprentis, stagiaires Greta, ...), pédagogiquement intenable, la possibilité permanente de passer du statut de lycéen-ne à celui d'apprenti-e, on a du mal à comprendre comment on peut éléver le niveau pour atteindre « l'excellence de la voie professionnelle et favoriser la poursuite d'études ». On a plutôt l'impression qu'on se dirige vers une formation d'une main d'œuvre peu qualifiée, des touche-à-tout, sous payé-es. L'exemple du bac GA (75000 élèves, environ 4000 PLP), mis en place en 2012 par un certain Blanquer alors chef de la DEGESCO, est édifiant : le regroupement des filières comptabilité et communication bureautique est un échec !

En conclusion ...

Une idéologie est donc à l'œuvre dans ces réformes ! Et nul doute que les économies budgétaires qu'elles induisent (environ 7000 postes supprimés dans les lycées généraux et technologiques, 5000 dans les LP) ne sont pas absentes de l'esprit de nos gouvernants. Avec la FSU, combattons ce lycée Blanquer qui sape tous les fondements d'une Éducation nationale donnant à tous les lycéen-es, quelle que soit leur origine sociale ou géographique, les mêmes chances de réussir.

Bruno Combette, Andrée Ruggiero



Fusion Nice /Aix-Marseille

Le SNASUB-FSU a organisé une votation pour consulter les personnels.

Quand le ministre Blanquer est venu à Nice le 26 janvier, le SNASUB-FSU en a profité pour interroger Thierry Ledroit, conseiller auprès du ministre, chargé des territoires et des politiques interministérielles, sur la fusion des académies de Nice et Aix-Marseille. Celui-ci nous avait répondu que la fusion n'était pas à l'ordre du jour... et avait ajouté : « Mais il faudrait être lucide par rapport aux régions académiques et aux autres ministères organisés de manière régionale. L'E.N. fait figure d'exception, entraînant des dysfonctionnements quand un président de région se retrouve face à 2 ou 3 recteurs », en «oubliant» que cela fait 52 ans que la région PACA connaît deux académies, sans aucun dysfonctionnement.

Alors que l'UNSA annonçait aux collègues qu'il n'y aurait pas fusion, le SNASUB-FSU avait une analyse exactement inverse appelant les personnels à la vigilance.

Assemblée générale à l'appel du SNASUB-FSU



Aussi, quand le rapport de l'IGAENR sur la réorganisation des académies a été publié (voir l'article page 7 de notre revue), les personnels administratifs du site Cap de Croix se sont réunis en assemblée générale à l'appel du SNASUB-FSU, à plus de 130, jeudi 24 mai 2018 afin d'en discuter. En résumé, ce qui inquiète les collègues, c'est que ce rapport demande la mise en place de treize académies métropolitaines, calquées sur les 13 régions en lieu et place des 26 académies actuelles, avec comme conséquence directe pour nous la disparition de l'académie de Nice, fusionnée avec celle d'Aix-Marseille, localisation du recteur, du pilotage de la COMUE (université) de Nice et délégations des budgets au seul niveau de la région académique, sur Aix-Marseille. Toutes les décisions se prendraient dorénavant à Marseille. Il est évoqué en permanence les besoins de mutualisations ... qui entraînent forcément des suppressions de postes et des mobilités géographiques ou fonctionnelles.

Il y aurait une déconcentration au niveau académique de tous les actes de gestion à Marseille, ce qui permettrait à l'administration centrale de se consacrer exclusivement à ses tâches de conception, pilotage et régulation des politiques

publiques. Le rapport confirme une surcharge de travail pour les collègues : l'ensemble de ces transformations nécessiterait une montée en compétences forte des personnels des rectorats, pour le haut encadrement comme pour ceux qui seront chargés d'animer des services de proximité, tout comme pour l'ensemble des personnels qui devront traiter des nombres plus importants d'élèves, de personnels ou d'établissements.

Les collègues présent-es étaient très inquiet-es des conclusions de ce rapport, et surtout de ces multiples références à une adhésion supposée des acteurs de l'E.N., alors même qu'aucun d'entre nous n'a jamais été consulté.

Les administratifs ont donc décidé collectivement d'organiser un référendum afin de donner la parole aux agents du site Cap de Croix (DSDEN 06 et Rectorat) pour connaître leur position sur les conclusions du rapport de l'IGAENR, avant d'engager de nouvelles actions si nécessaire.

La votation a duré toute la semaine. 260 collègues, soit 64% du personnel, ont participé à ce référendum pour ou contre «la Fusion et disparition de l'académie de Nice au sein d'une nouvelle académie régionale avec un recteur unique.» Deux collègues sur trois, concerné-es par cette réforme, ont compris qu'il fallait montrer une mobilisation active des personnels, quand l'administration espère une indifférence ou un fatalisme.

Le dépouillement a eu lieu le vendredi 1er juin 2018 et a donné les résultats suivants :

- Pour : 6 (soit 2.3%) ;
- Contre : 239 (91.92%) ;
- Sans opinion : 15 (5.77%).



Votation organisée par le SNASUB-FSU

Contrairement à ce que dit le rapport, nous avons donc la preuve que la majorité des acteurs de l'E.N. du rectorat de Nice ne sont pas en faveur de cette réforme qui, sous couvert de réorganisation, va entraîner mutualisation, privatisation, externalisation, suppressions de postes, et hausse de la charge de travail pour ceux qui restent, souvent liée à des mobilités imposées (géographiques ou fonctionnelles).

Pascal Tournois

Une pauvreté accrue des enfants en France

C'est une des caractéristiques de la France par rapport à ses voisins : un taux de pauvreté global relativement plus faible, mais une situation plus dégradée pour les enfants. C'est ce que nous apprend le rapport du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) publié le 5 juin. Ainsi, un enfant sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté, chiffre qui n'inclut ni l'outre-mer ni les enfants sans domicile ou vivant en foyer. Alors que le taux de pauvreté moyen de la population est de 14 %, il est de près de 20 % parmi les enfants de moins de 18 ans, de 40 % pour les familles monoparentales et les couples avec au moins 4 enfants, de plus de 60 % pour les familles monoparentales avec au moins 3 enfants.

Espèces en danger en France !

Selon le bilan 2018 de l'Observatoire national de la biodiversité, 180 000 espèces sont en danger, notamment en raison de l'usage de pesticides et de l'artificialisation des sols. Les oiseaux semblent particulièrement touchés : le nombre des espèces d'oiseaux agricoles a ainsi baissé de 30 % entre 1989 et 2017. Le rapport de l'ONB met aussi en évidence une diminution considérable des effectifs de chauves-souris : près de 40 % en dix ans. Une tendance «à mettre en perspective avec la diminution de 76 % de la biomasse en insectes volants, constatée par une équipe de recherche entre 1989 et 2016, dans les aires protégées en Allemagne ». Ce rapport s'inquiète aussi du sort de poissons qui vivent entre mer et eau douce : dans la Loire, le nombre de saumons par an est passé de 100 000 au XIXe siècle à moins de 1 000 aujourd'hui.

Brèves sur l'actualité réalisées par Benoit Casals



Marche Citoyenne et Solidaire

Partie le 30 avril de Vintimille, elle doit arriver à Calais le 7 juillet : 1 400 km, 70 étapes. Des citoyen.nes solidaires marchent pour l'accueil des migrants, contre le délit de solidarité, le blocage des frontières avec l'Italie et le Royaume-Uni, pour la liberté de circulation et d'établissement en Europe et en France. Huit marcheur.es, rejoint.es chaque jour par plusieurs dizaines de personnes, effectuent le trajet dans sa totalité.

Il s'agit d'éveiller les consciences : si un tiers des Français sont résolument hostiles, un tiers sont favorables à l'accueil, un tiers reste à convaincre. Chaque étape est l'occasion de belles rencontres, malgré les éruptions de l'extrême-droite qui dénonce « l'invasion migratoire », « l'indépendance des associations », le refus de « certaines communautés de s'intégrer », les dépenses excessives consacrées à l'accueil des mineurs isolés...

Fidèle à ses principes, la FSU exige un accueil digne des migrant.es, le respect du droit d'asile, la fin du placement en rétention des personnes - dont de jeunes enfants - en situation irrégulière et la suppression effective du délit de solidarité.

Françoise Denis



Service public emploi

Attention danger, gros risque de casse !



Quel décor ?

Il y a d'abord les ordonnances sur la loi travail votées en fin 2017 puis des mesures injustes qui nous impactent toutes et tous comme la CSG ou les retraites rabotées, plus d'impôts pour les classes moyennes, le démantèlement des acquis sociaux.. une vraie liste à la Prévert ! Evidemment, Pôle Emploi se retrouve au cœur de la tourmente.

Que se passe t-il à Pôle emploi ?

Un renforcement significatif du contrôle des chômeur-euses se met en place, 200 contrôleur-euses aujourd'hui, il y en aura 1000 fin 2019 . Plus de postes me diriez vous ? Non ! L'augmentation du nombre d'agents chargés des contrôles se fera sans recrutements supplémentaires ce qui veut dire que la mise en œuvre de ce contrôle, certes nécessaire si l'on veut le respect du contrat social, va se faire au détriment du conseil et du suivi . Si dans le contrôle il ne faut pas voir que l'aspect sanction mais aussi une certaine dimension d'accompagnement, les injonctions du politique risquent d'accentuer le premier au détriment du second en prenant exemple sur ce que fait la Grande Bretagne dans les «Jobs center» qui sont l'équivalent de notre Pôle Emploi français.

Là-bas, pour de maigres allocations (350 euros/mois – pendant 6 mois renouvelables 1 fois), les chômeur-euse-s inscrit-es doivent justifier de recherches d'emploi avec un minimum de candidatures par semaine et d'un temps de connexion par jour au site de l'emploi, («Big Brother veille sur vous»). Des contrôles à domicile peuvent être effectués sans prévenir ainsi que d'autres «joyeusetés»... Ce système démotivé bon nombre de chômeur-euse-s de s'inscrire d'où un taux de chômage artificiellement bas .

Est-ce cela que veulent nos gouvernants ? Un outil à double tranchant : maintenir une pression constante sur les demandeurs d'emploi à travers la peur du bâton ? Avoir une « armée de réserve » de salarié-es à bon compte, précaires et donc cor-

vables pour un marché toujours plus vorace ?

La situation des agents non affectés au «contrôle».

La suppression de 4000 postes est prévue d'ici fin 2019. La direction met en avant la baisse du chômage (sic !) et le passage au (presque) tout numérique pour justifier cette réduction de personnel. Donc, pour le moment, il n'y a plus de contratuels, plus de contrats aidés qui pouvaient être un tremplin pour les bénéficiaires, plus de remplacement des départs en retraite. La Direction Générale veut donc présenter un «bon bilan» aux politiques en s'inspirant du modèle britannique.

Quel bilan ?

Un accroissement et un durcissement du contrôle des chômeurs avec un seul objectif comptable : en diminuer le nombre. Un projet de mise en place de mesures d'économies sur l'indemnisation, (certains rêvent du forfait «à la britannique»), une baisse notable déjà effective des aides pour la recherche d'emploi et l'insertion ; une réduction du personnel (on appelle cela une «optimisation des Ressources Humaines»- on ne rit pas !) : tout cela a suscité une forte implication des personnels lors des derniers mouvements sociaux et particulièrement une participation en hausse lors de la dernière grève. On comptait 15% de grévistes au niveau national, nous étions près de 20% dans certaines régions comme la nôtre.

Mais seule une mobilisation UNITAIRE et LA PLUS LARGE POSSIBLE fera reculer la régression sociale qui avance à grands pas pour ne pas dire à marche forcée .

Rafaël Serrano





Une orientation au service d'une politique territoriale

*Au nom de l'adéquationnisme économique,
la jeunesse est sacrifiée et l'orientation privatisée.*

Lorsque les régions « informent » les élèves pour « mieux » préparer leur orientation ...

Le projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » prévoit de confier aux régions la responsabilité de l'information à l'orientation scolaire. En effet dans son article 10 il stipule "les missions exercées par les Délégations Régionales de l'Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions (DRONISEP) en matière de diffusion de la documentation ainsi que d'élaboration des publications à portée régionale relatives à l'orientation scolaire et professionnelle des élèves et des étudiants sont transférées aux régions [...]".

Le risque est bien entendu que ces publications, qui sont distribuées à nos élèves pour leur présenter les orientations possibles, ne rendent compte que des formations que les régions veulent promouvoir. Ainsi, elles espèrent résoudre le chômage sur l'autel des choix des jeunes qui peuvent souhaiter faire une formation et exercer un métier qui n'est pas présent sur un territoire régional donné. L'école permet d'émanciper un élève, de lui donner des connaissances et des compétences et il n'y a pas forcément d'adéquation entre la filière d'étude choisie et le ou les métiers exercés. Ce qui compte, c'est d'élever le niveau de formation pour donner un vrai choix aux jeunes. L'objectif désormais affiché c'est de former pour répondre aux besoins économiques à court terme. ... et lorsque le gouvernement se pose la question de la fermeture des CIO.

Lors de l'audience accordée au SNES-FSU le 3 avril, le MEN a annoncé la fermeture progressive des Centres d'Information et d'Orientation (CIO) or, cela n'était pas écrit dans le projet de loi. Le MEN a été des plus vagues quant aux justifications et au devenir des personnels. Manifestement, le service public d'orientation de l'EN a été « échangé » contre la maîtrise de l'apprentissage que les régions ont perdu au profit des branches professionnelles !

Ce donnant/donnant remet en cause l'équilibre obtenu dans la loi du 5 mars 2014 entre un service

Jean Claude Rinaldi a rédigé un article plus complet qui part de son expérience de terrain et qui propose une vision plus globale des attaques subies par les Psy EN. Nous vous proposons de lire son analyse sur le site de la FSU du Var : <https://fsu83.fsu.fr/cio/>

L'action sociale cette inconnue

L'action sociale est inscrite dans le statut des fonctionnaires et s'adresse à tou.te.s les agent.e.s. Elle vise à améliorer les conditions de

vie des actif.ve.s comme des retraité.e.s. Ces prestations, la plupart sous conditions de ressources peuvent peut-être vous concerner.

Consultez le vadémécum FSU : <http://fsu.fr/Guide-des-prestations-interministerielles-2018.html>

L'action sociale se décompose en prestations inter-ministérielles (CESU et chèques-vacances) et les actions sociales d'initiative académique mais aussi des aides et prêts exceptionnels en cas de difficultés financières à l'échelon départemental (CDAS). <http://www2.ac-nice.fr/pid29522/l-action-sociale-en-faveur-des-personnels.html>

Interministériel, l'action sociale se décline à l'échelon régional à travers la SRIAS : <http://www.srias.paca.gouv.fr/Prestation-action-sociale-interministérielle>

Aujourd'hui, nous faisons le constat que les PIM comme ASIA ne sont attribuées que dans la limite des crédits disponibles. L'action sociale doit par conséquent être sécurisée financièrement par un engagement de l'Etat qui d'y consacrer 3% de la masse salariale ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Les politiques

gouvernementales, en gelant le point d'indice, en dégradant notre pouvoir d'achat, en aggravant nos conditions de travail, accentuent les difficultés des agent.es de la fonction publique et augmentent d'autant les besoins en action sociale.

Il faut donc démocratiser en renforçant le rôle des personnels. La FSU porte ces revendications et la voix des personnels en contribuant largement à cette représentation au sein des CDAS et CAAS.

N'hésitez pas à contacter la FSU Var. Coline Rozerot, membre au titre de la FSU de la CDAS et de la CAAS





Rentrée 2018 dans les écoles : un manque de moyen criant dans le Var !

Lors du 2ème Comité Technique Spécial Départemental statuant sur la rentrée 2018, la FSU a, une nouvelle fois, dénoncé une dotation (de 27 postes) irrespectueuse du travail des enseignants et écoliers varois. Cette dotation est très insuffisante, elle ne permet pas de couvrir les besoins du département aussi bien dans le circuit général que dans celui du spécialisé. A l'heure actuelle, il manque, dans notre département, plusieurs centaines de postes d'enseignants et d'AVS.

Les effectifs dans les classes sont trop importants, chaque jour, dans le Var, plus de 100 enseignants absents ne sont pas remplacés, trop d'enfants ne peuvent, alors qu'ils sont en difficulté, bénéficier d'une aide des membres du RASED, trop d'enfants de 2 ans ne sont pas scolarisés par manque de place. Et la liste est encore longue. Le SNUipp-FSU a demandé l'ouverture de 61 classes, de 60 postes d'enseignants spécialisés et d'une centaine de postes d'enseignants remplaçants. Après de longues luttes et de longues discussions, le SNUipp-FSU obtient, entre autre, 73 ouvertures de classe, 7 postes d'enseignant-es remplaçant-es et la création de 2 postes d'enseignant-es spécialisé-es. En revanche, le SNUipp-FSU n'a pu empêcher la fermeture de 39 classes. !

Comme à son habitude, le SNUipp-FSU sera aux côtés de toutes les écoles en lutte lors de cette rentrée.

Cédric Turco



Retraites

Une attaque sans précédent !



Manif retraité.e.s 14 juin Toulon

Les retraité·es ont encore montré leur colère et leur mobilisation dans la rue le 14 juin à l'appel des organisations du groupe des 9 (FSU, CGT, FO, CGC, CFTC, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA). A Toulon, prise de parole sur la place de la Liberté, manifestation et délégation en Préfecture (remise des pétitions signées sur les marchés du département) ont permis d'exprimer les revendications de l'intersyndicale.

Nous exigeons que le gouvernement prenne sans attendre l'initiative d'une loi de finances rectificative qui annule la hausse de la CSG pour tous, qui mette fin au gel des pensions et qui décide de leur revalorisation.

Chaque jour les retraités nous disent leur colère devant les prélèvements CSG qui frappent leurs pensions alors que le gouvernement multiplie les cadeaux fiscaux au détriment des services publics et de la sécurité sociale.

Les retraités ne lâcheront rien, ils vont poursuivre leurs actions et utiliser la période des vacances pour continuer à faire signer la pétition.

Le niveau de vie des retraités recule par rapport aux actifs

Nous sommes face à la volonté du gouvernement de faire baisser le poids des retraites dans le PIB (ensemble des richesses produites sur une année) alors que le nombre de retraités augmente. Inéluctablement, ceci va provoquer une baisse importante du pouvoir d'achat des retraités. Ce scénario vient d'être confirmé par le dernier rapport du COR (juin 2018) et la prochaine réforme des retraites s'inscrit dans cette perspective.

Voici quelques extraits du rapport que le Conseil d'Orientation des retraites vient de publier :

«Auparavant, entre 1996 et 2010, le niveau de vie relatif moyen des retraités était stable, fluctuant entre 101 et 103% : en effet, le niveau de vie moyen des retraités et celui de l'ensemble de la population progressaient au même rythme (environ +

1,4% par an)»

«En projection, la pension moyenne continuerait de croître en euros constants (donc plus vite que les prix) du fait de l'effet noria. Mais contrairement au passé, elle augmenterait moins vite que les revenus d'activité (entre + 31% et + 51% pour la pension nette moyenne et entre + 73% et + 144% pour les revenus nets d'activité), ceci entre 2016 et 2070. Ainsi, en termes relatifs, la pension moyenne rapportée au revenu d'activité moyen serait passée par un maximum au niveau des années précédentes (vers 2014/2015), avant de diminuer dans le futur, et ce d'autant plus fortement que les revenus d'activités augmenteraient vite».

«Il en irait de même pour le niveau de vie des retraités rapporté à celui de l'ensemble de la population. Selon les scénarios, le niveau de vie relatif des retraités s'établirait entre 89% et 95% en 2040 et entre 77% et 89% en 2070, contre 105,6% en 2015».

Vous l'avez compris, le pire est devant nous ! Nous sommes confrontés à un projet de régression sans précédent dont les retraité·es et les futur·es retraité·es sont appelé·es à faire les frais. Ensemble, nous ne laisserons pas faire.

Pour la FSU, la loi «Retraites» préparée par le gouvernement ne doit être synonyme ni de dégradation, ni d'abandon du code des pensions.

La FSU a édité un 4 pages « Pour un scénario durable et solidaire », voir sur le site FSU.

Le groupe des 9 a tiré le bilan de la journée nationale d'action du 14 juin et souligné la persistance de la colère des retraités face à la dégradation de leur pouvoir d'achat. Il réaffirme son unité d'action et vous donne rendez-vous dès la rentrée.

Michel Fortuna





Réforme territoriale

La FSU et ses syndicats se positionnent clairement contre la fusion académique, dont la pertinence est plus que douteuse.

Entamée en 2015, la fusion des académies, freinée par des résistances multiples, refait surface avec la publication d'un rapport de l'IGAENR faisant état de la situation actuelle et de préconisations pour la réorganisation territoriale des services déconcentrés des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Que dit le rapport ?

Partant du constat que le fonctionnement de la région académique avec son super recteur est particulièrement chronophage et dévoreuse d'énergie, la mission chargée d'établir ce rapport conclut que cette nouvelle organisation a atteint ses limites et qu'il faut passer à autre chose : la fusion. Dès que le ministre de l'éducation nationale aura rendu ses arbitrages, ce qui ne saurait tarder, le recteur de région devra présenter un projet de fusion au plus tard au début de l'année 2019 pour une entrée en vigueur au plus tard le 1er janvier 2020.

Les implications sont nombreuses à tous les niveaux. Dans le supérieur, le simple fait de confier les fonctions de chancelier des universités au recteur de région académique, dès la phase transitoire, peut être l'occasion de supprimer les chancelleries, établissements publics administratifs. Les CROUS fusionneront, de même que les ESPÉ qui pourraient évoluer, pour coller au territoire des nouvelles académies. Le rapport précise qu'actuellement rien n'impose une adéquation stricte entre une ESPÉ et une académie, on comprend bien ce que cela signifie quand on regarde la situation actuelle de l'ESPÉ de Rouen.

La réorganisation des services académiques est elle aussi abordée dans ce rapport mais pleine de contradictions. Tout en affirmant qu'il ne s'agit pas de faire disparaître purement et simplement les rectorats sacrifiés, le rapport préconise le maintien des services de proximité pour garder le lien avec les écoles, les établissements, les personnels et les usagers (sic) et le transfert de tout le reste dont les examens et concours et la gestion des personnels ! On a du mal à comprendre comment cela n'aurait pas d'impact sur les personnels du rectorat de Nice ou des DSDEN surtout si les IADASEN se voient confier des missions transversales qui n'auront plus rien à voir avec la gestion administrative d'un département.

Que devient l'organisation départementale ?

Le rapport préconise également de réexaminer la carte des circonscriptions du 1er degré, d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation terri-

toriale, de soumettre les IEN à l'obligation de mobilité et d'aborder la question du statut des écoles et de leurs directions. Ce ne sera pas sans conséquence sur la gestion des personnels du premier degré qui perdrait l'expertise de proximité. Dans le Var, des tentatives de mises en réseau d'écoles et de collèges ont déjà été déjouées grâce à la vigilance de élus de la FSU mais les tentatives se poursuivent.

Et les personnels ?

Si nos interlocuteurs locaux se veulent rassurants sur l'avenir des postes et des personnels, les préconisations du rapport font craindre le pire aussi pour les personnels du second degré. Les auteurs affichent clairement qu'à terme il faudra soulager le ministère de tous les problèmes de gestion des personnels pour qu'il puisse «se consacrer exclusivement à ses tâches de conception, pilotage et régulation des politiques publiques». Dans un premier temps, le périmètre académique serait conservé puis compte tenu de la petite taille de notre région académique la notion d'académie de Nice disparaîtrait du mouvement national. Le seul

point qui semble discutable aux yeux des rapporteurs c'est la mise en place des étapes ! Il va sans dire que les syndicats du second degré de la FSU combattent cette vision qui débouche en toute logique sur la volonté de procéder aux recrutements des enseignants par «des concours à recrutement académique». La boucle est bouclée !

Position de la FSU.

Contrairement aux auteurs du rapport, la FSU et ses syndicats ne considèrent pas que «les personnels concernés ont admis l'idée que les académies auxquelles ils appartiennent sont appelées à fusionner à brève échéance» et se positionnent clairement contre cette fusion académique dont la pertinence est plus que douteuse. À aucun moment, il n'est question dans ce rapport des élèves et de leurs conditions de réussite. Mutualisations de services et de moyens et donc économies, régionalisation de la formation voilà les seuls buts de cette réorganisation territoriale. Pour la FSU c'est inacceptable, parce que cela conduit à davantage d'inégalités dans l'accès des jeunes aux qualifications. Les politiques publiques en matière d'éducation doivent être définies nationalement et les cadres de gestion des personnels rester pilotés concrètement par le ministère.

Andrée Ruggiero

Attaque contre le paritarisme : des projets gouvernementaux inacceptables

Dans le cadre du chantier dialogue social de la concertation Action Publique 2022, le gouvernement a présenté aux organisations

syndicales ni plus ni moins qu'un projet de suppression du paritarisme afin de faciliter une déconcentration managériale de la Fonction Publique. Il envisage une possible disparition des CHSCT (comités hygiène, sécurité, conditions de travail) en les fusionnant avec les CT, disparition qui ouvrirait la porte au non respect par les employeurs publics de leurs obligations en matière de santé et sécurité au travail. Le gouvernement a l'intention également de supprimer les compétences des représentants des personnels dans les CAP (commissions administratives paritaires) en prévoyant de ne plus les consulter sur les projets de mouvement des personnels, établissement des listes d'aptitudes et des tableaux d'avancement mais aussi de certaines sanctions disciplinaires. Cela donnerait davantage de marge de manœuvre aux chefs de service et d'établissement. Cette volonté gouvernementale de contourner les élus des personnels est en contradiction avec le statut du 19 octobre 1946 qui prévoit que les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs représentants, à leur gestion collective et à l'organisation des services publics. Au prétexte de rénover le dialogue social, le ministère entend se passer des élus du personnel.

Dominique Queyroulet





Sous les pavés... la vaisselle de l'Elysée !

D'après le Président de la République, mettre un pognon dingue sans que rien ne change, ça n'est pas acceptable. Il l'a dit début juin au sujet des aides sociales : après tout, selon lui, les pauvres restent pauvres ! Mais pour la vaisselle, là, ça n'est pas pareil. Vous n'imaginez pas savourer les meilleurs mets dans un service au nom nordique quand même ! 400 euros minimum pièce pour les 1200 assiettes commandées par l'Elysée : ça, le Président estime que c'est utile. Pas vous ? Et puis après tout, qu'est-ce que c'est que 500 000 euros à côté de ce que les actionnaires du CAC 40 empochent ? L'ONG Oxfam chiffre cette somme à 407 milliards entre 2009 et 2016. Autrement dit, sur 100 euros de bénéfices, 67,40 euros seraient revenus aux actionnaires, 27,3 euros pour les réinvestissements et 5,3 euros pour les salariés, faisant de la France le plus gros payeur de dividendes d'Europe. Ça fait peu pour ceux qui bossent, direz-vous. Qu'ils mangent des sandwichs, répondrait sans doute le Président !

50 ans après Mai 68, nous avons toujours besoin de révolte. La beauté est encore dans la rue. Bien plus que dans les placards à vaisselle de l'Elysée...

Emmanuel Trigo



Credit photo : Adobe stock.

BONNE NOUVELLE ! LES TAUX DE CRÉDIT IMMOBILIER SONT HISTORIQUEMENT BAS⁽¹⁾



Vous avez un crédit immobilier⁽¹⁾ en cours ?

**DEMANDEZ UNE SIMULATION DE RACHAT DE VOTRE PRÊT
À LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION.**

C'est rapide, gratuit et sans engagement de votre part !
Vous avez tout à y gagner !

Crédit Mutuel
Enseignant

PRENEZ RENDEZ-VOUS :

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT LA GARDE

140, rue Vincent Raspail – 83130 La Garde
Courriel : 0910701@creditmutuel.fr

0 820 319 026 Service 0,12 € / min + prix appel

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'était pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.
CME Nice, RCS Nice 811 475 979 affilié à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

A QUI S'ADRESSER ?

FSU

83

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
Tél : 04.94.93.04.40 Fax : 09.70.60.20.27
Email : fsu83@fsu.fr ; site : http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegr SNUipp

Clément KERIEN, Immeuble le Rond point -
Avenue P et M Curie, 83160 La Valette
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique SNEP

Amar GUENDOUZ / Christophe MENDOZE /
Gérard PERMINGEAT / Sophie SCHONERT
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral
Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUTER

Nonce BIONDI, nbiondi@regionpaca.fr ;

Enseignement supérieur, SNESUP

Thierry CHAMPION, champion@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Raphaël SERRANO, 06 43 82 85 40
FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National de Port Cros
Castel Ste Claire 83400 Hyères

Personnels de l'administration Pénitentiaire SNEPAP

Gautier SCHONT Annick KOURIO,
SPIP,146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,
04 94 92 52 12

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques SNASUB

Yves LANGLOIS, yves.langlois@ac-nice.fr
Valérie DALMASSO (agents de labo) au
06 11 18 62 29

Technique agricole public SNETAP

Brice FAUQUANT, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection SNPI

Claude FAUVELLE, claude.fauvelle@ac-nice.fr

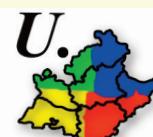
Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Infirmières conseillères de santé SNICS

Équipement (DDE) SNUITAM

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral
Collet 83000 Toulon



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3